

peut-être d'absorber en partie, dans l'immédiat, le surplus de poisson congelé prévu pour 1969 et qui s'élèvera à 40 millions de livres.

• (3.30 p.m.)

Neuvièmement, le gouvernement fédéral devrait prendre les dispositions voulues pour gérer lui-même, et le plus tôt possible, les pêcheries dans les eaux territoriales. En d'autres mots, monsieur le président, il faut réorganiser et refinancer l'industrie. Le gouvernement semble avoir peur de prendre des mesures unilatérales. Pourtant, nous le voyons réclamer le plateau continental, le fond de la mer, l'espace aérien au-dessus de la mer, mais l'eau où se trouve le poisson ne semble pas présentement relever de la compétence du gouvernement fédéral. Je tiens à ce que le gouvernement sache que c'est probablement la plus importante action à prendre maintenant ou plus tard. On a dit que l'industrie de la pêche de l'Est du Canada connaissait de graves difficultés. Les problèmes sont nombreux et étendus, et les solutions ne sont pas faciles. On peut toutefois redresser la situation, mais il faudra prendre des mesures hardies et parfois impopulaires, et les prendre sans tarder.

M. McQuaid: Monsieur le président, tous les membres du comité regrettent sûrement que nous ayons si peu de temps pour traiter des crédits des Pêcheries. La pêche, à mes yeux, est l'une des grandes industries du Canada. C'est en tout cas une industrie dont dépend, dans une large mesure, l'économie des provinces atlantiques. Ceux qui s'adonnent à la pêche risquent davantage, travaillent plus fort et malheureusement gagnent moins qu'ils ne le feraient dans tout autre genre d'entreprise. S'il y a eu, comme je le crois, une légère amélioration du niveau de vie de nos pêcheurs, ils l'ont chèrement gagnée et ils y avaient amplement droit. Aussi, c'est au ministère des Pêcheries qu'il appartient de veiller à la mise en valeur et à l'amélioration de l'industrie et des ressources piscicoles du pays afin que les milliers de Canadiens qui vivent des produits de la mer puissent bénéficier d'une plus grande amélioration de leur mode de vie et de leurs conditions de travail.

L'amélioration des conditions de travail prend de plus en plus d'importance de nos jours dans chaque genre de vie. Des conditions de travail convenables sont tout aussi importantes, et peut-être même plus, dans l'industrie de la pêche que dans toute autre

industrie. Je me rends compte que c'est plutôt au ministère des Travaux publics qu'à celui des Pêcheries qu'il appartient d'assurer des installations convenables quant aux débarcadères, aux ports de pêche, aux abris, au dragage et ainsi de suite. Mais si j'en parle, c'est en raison de leur énorme importance pour l'industrie de la pêche.

Sans installations de ce genre, les hommes ne peuvent tout simplement pas faire leur travail convenablement et l'industrie ne prospère pas comme elle le devrait. Les pêcheurs auront beau faire tout leur possible, les inconvénients et les conditions de travail demeureront une véritable épreuve pour eux. Dans ma circonscription, il faudrait améliorer les installations dans bien des endroits. J'imagine que la situation est la même un peu partout au pays. Le ministère des Travaux publics doit s'intéresser davantage à ces besoins; il doit se rendre compte que le succès de l'industrie peut dépendre dans une large mesure de l'efficacité avec laquelle il remplit son propre rôle. Il importe aussi qu'on fasse ce travail après avoir consulté les pêcheurs. Il savent mieux que quiconque ce qu'il leur faut.

Il est vrai qu'ils n'ont peut-être pas les connaissances techniques voulues, mais ils ont l'expérience pratique, ce qui est tout aussi important. Les ingénieurs, pour une raison ou une autre, ne semblent pas savoir où ni comment placer les installations dont les pêcheurs ont besoin. Dans bien des cas, ils ont construit des édifices, fait du dragage, qui ne convenaient pas du tout aux conditions locales. Ces travaux ont coûté cher aux contribuables, mais ils n'ont pas fait l'affaire. De fait, dans bien des cas, on pourrait dire qu'ils représentent un vrai gaspillage de deniers publics. Par conséquent, je dis à ces ingénieurs qu'ils ne devraient pas hésiter à consulter les pêcheurs avant d'entreprendre d'importants projets de construction de ce genre. Ils ne doivent pas craindre de suivre les conseils que leur donnent les pêcheurs. Ceux-ci travaillent dans la région depuis toujours; ils ont une expérience pratique qui devrait se révéler très utile.

Tandis que j'y suis, il serait bon que je fasse quelques commentaires sur la suppression, cette année, dans les prévisions budgétaires, d'un certain montant destiné à aider à la construction d'installations d'entreposage et d'installations frigorifiques pour l'appât. Ce poste faisait partie de nos prévisions budgétaires depuis un certain nombre d'années. Cette année, pour une raison quelconque, on l'a supprimé. A mon avis, rien ne peut rendre